

Fondé en 1893

Fondé en 1893

à LILLE N° 147
à ROUBAIX N° 148
à LENS N° 149

ABONNEMENTS
Ard et Départements limitrophes... 4 fr. 50
Autres Départements... 5 fr. 50

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal

Dimanche 27 Décembre 1908

Dimanche prochain 3 Janvier
NOUS COMMENCERONS

La Favorite

GRAND ROMAN HISTORIQUE
PAR
Arthur Bernède

A PROPOS DES
ELECTIONS SOCIALISTES
DE DIMANCHE

M. Georges Robert est doublement heureux. Cela le change, car il est presque toujours, comme jadis le « Pêtu Duesne », l'ingénieur en colère. Vous allez en savoir la raison. Jusqu'ici, il était resté muet comme un carpe au sujet de la double élection législative qui s'est terminée, en fin de compte, dimanche 20 décembre courant, par une double victoire socialiste à laquelle j'ai, pour ma part, consacré le plus fortement possible.

Mais il retrouve enfin la parole. La « Dépêche de Toulouse » ne dément-elle pas le « pacte ignominieux des évolutionnaires et des libéraux » ? Oui, il paraît qu'il y aurait eu, à Charolles et à Villefranche, un nouveau pacte de Bordeaux, une réédition de l'élection Lafarge à Lille, en 1891.

Or, voici comment les voix se sont réparties à Villefranche, dans l'Aveyron, circonscription très industrielle : Cabrol, socialiste uni, avait obtenu, au premier tour, de socialiste, 4.302 suffrages. Lacombe, radical-socialiste, obtenait 2.319 voix et il avait promis dans ses réceptions publiques, aux applaudissements de ses électeurs, que s'il avait une voix de moins que Cabrol, il se retirerait en sa faveur et ferait campagne à ses côtés au scrutin de ballottage pour le faire élire.

En bonne conscience, les voix de Lacombe devaient se retrouver sur le nom de Cabrol, ce qui assurait au candidat socialiste 8.211 voix.

La candidature radical, c'est-à-dire le plus récent de ces trois candidats et par conséquent celui qui devait aller le plus non les voix des radicaux et des évolutionnaires, M. Louis Bos, avait obtenu 5.766 voix ; il en obtint, au second tour, 8.971, soit 700 voix de Lacombe et 500 voix de Cabrol qui s'étaient abstenus au premier tour, parce qu'ils n'avaient pas de candidat.

L'appel de l'Aveyronnais, qui, d'ailleurs, n'a porté ni contre Cabrol, n'était qu'une grossière manœuvre électorale organisée, peut-être par la Préfecture pour nuire au succès socialiste que l'on redoutait.

En vérité, dans cette circonscription où Maruéjouls et Due-Quercy obtenaient ensemble près de 12.000 voix, les trois candidats, n'ayant pas en face d'eux de candidat réactionnaire, obtenaient ensemble, au premier tour, près de 14.000 suffrages. Au second tour, les deux candidats, radical et socialiste, ont obtenu ensemble près de 14.500 suffrages. C'est M. Bos qui a bénéficié de 2.700 voix sur les 4.200 voix de M. Desceillieux, réactionnaire, avait obtenues en 1906.

républicaines et le candidat réactionnaire seul gagnait 750 voix sur les élections générales de 1906.

Il y avait environ 4.000 abstentions républicaines. Au scrutin de ballottage, le socialiste et le radical restés seuls en présence, obtinrent : Ducarouge, 6.891 voix, et M. Sarrien fils, 5.359 voix, soit ensemble 12.250 voix républicaines.

Quant aux réactionnaires, ils se sont abstenus en masse et 300 voix seulement se retrouvent sur M. Magnin qui s'était désisté purement et simplement.

Dans la Saône-et-Loire également, c'est contre la candidature officielle et surtout contre la dynastie sarrienne que les électeurs se sont prononcés.

Et il faut avoir vu de près comme moi ces deux élections pour se rendre compte combien le socialisme a fait de progrès dans les milieux ouvriers de la 2e circonscription de Villefranche, où le prolétariat agricole du Charolais, où les petits propriétaires, éleveurs et agriculteurs, sont ruinés par le fisc et l'hypothèque.

J'affirme que même ceux des électeurs que le Socialisme n'a pas encore convaincu ni touché, même ceux-là sont contre le gouvernement qui les déçoit dans leurs espérances en s'orientant vers le centre et la droite, donnant ainsi du haut l'exemple de la trahison républicaine.

He n'ont pas, non plus, oublié que la crise viticole a été solutionnée dans le sang et, pour n'être pas du Midi, il n'en ressentent pas moins les coups de fusil de Narbonne.

Après cela, que M. Georges Robert aille chercher sa fiche de consolation dans les élucubrations habituelles du citoyen Hervé ou dans les récriminations moroses de Brelon, grand bien lui fasse.

Il termine un espoir que lorsque les républicains de Lille, de Valenciennes et d'ailleurs feront encore le jeu de la réaction, les socialistes ne crièrent plus au scandale.

Nous nous doutions bien que c'était pour aboutir à une telle conclusion, précautionneuse de l'avenir, que M. Georges Robert nous cherchait, en deux longues colonnes du « Progrès du Nord », cette querelle chinoise.

H. GIESQUIERE.

STATISTIQUE COTONNIERE
Voici une série de chiffres, de lecture quelconque, qui peuvent intéresser ceux qui s'occupent de la culture du coton. Ils sont extraits d'un rapport de M. Jules Siegfried, sur l'industrie cotonnière en France, à la commission des douanes.

LES TROIS VIEILLES

Les trois vieilles, tout de noir vêtues, paternellement endimanchées d'une coiffe à la mode, casées, voûtées, les bras ballants, la face courbée de rides, je les ai vues sur la jetée qui entoure la mer ; et c'était, cela, un matin de printemps, où le soleil, frileux, frissonnait dans la brume, au jour du départ des gars pour l'Islande, quand les moujers normands levaient l'ancre. La foule s'essaimait sur les brise-lames, et tout au long du môle, jusqu'au phare, lorsque s'avancèrent les remorqueurs, et que les gars, à l'abri de leurs gilettes, se regardaient lentement, flegmatiques de joie et de pitié, prêts à cingler vers le large, mille bras se dressaient, agitant des mouchoirs, et les hurrahs des équipages étouffaient, par instants, le bruit des canots de la sirène. Ça avait l'air de vieux matelots et des curieux en petit nombre, mais noyés dans le flot des femmes de marins, des mères et des filles venues saluer une dernière fois le fils ou le père, et, ces coiffes, agitées par le vent du large, paraissaient de loin un vol d'oiseaux blancs posés sur les digues.

Les trois vieilles étaient courbées sur la mer, le regard perdu dans l'enchevêtrement des vergues et des voiles qui obstruaient le ciel au fond de l'avant-port, et quand une goélette, elles se relevaient d'un geste fatigué. L'une posait sa main tremblante sur le bras d'un vieux matelot :

— N'est-ce pas que voilà la « Belle-Cauchoise » ?
— Et se penchait à son oreille et criait rudement :
— Pas encore, la mère !
Les trois vieilles baissaient leurs yeux candides et branlants la tête, le vaisseau passait, frémissant de hurrahs, sous leur regard ému de sollicitude. Cette voix nouvelle amenait sur leurs lèvres la même question, et le vieux répétait :

— Pas encore, la mère !
— Un remous de la foule nous mit face à face ; il se pencha vers moi et dit d'un ton confiant :

— Ce sont les veuves de Grainval. Leurs trois hommes ont navigué comme subrécabotes, et c'est un métier, vous savez !
Une sirène lui coupa la parole ; il gonfla les joues et bocha la tête, attendant le silence.

— Alors, l'année du grand typhon — dix ans bientôt à la saint-Paul — les trois naufragés dans la même tourmente, et je n'ai vu que les trois vieilles, que dans la question, elles leur dernière campagne. Mais ils ne sont pas revenus...
— Une des vieilles toucha son bras et dit, d'une voix redoublée, il se contenta de secouer la tête.

— Pas vous dire aussi qu'elles ont trois gars, à peu près du même âge, qui ont embarqué sur la « Belle-Cauchoise », et les vieilles, vous comprenez, ça leur fait quelque chose que les petits s'en aillent !
Il posa ses mains larges sur le grain du môle, inspecta l'avant-port :

— Tevez, la mère, c'est le bon coup. La voilà, la « Belle-Cauchoise » semblait tirer la houle, son avant soulevé se fleurissait d'éric, la carène languait, prise de vertige, les voiles se défilèrent, et le vaisseau se leva, saugrenu, tirant une goélette fraîchement repeinte, toutes voiles dehors, coquette et pimpante sous ses beaux atours, et les hommes de l'équipage, massés sur le pont, saluaient la foule. Les trois vieilles se relevèrent, et leurs regards pétillèrent, leurs lèvres murmuraient des mots insaisissables, et l'on distinguait, debout sur le beaupré, trois gars qui envoyaient des baisers à la « Belle-Cauchoise ».

— A Dieu va, les petits !
La « Belle-Cauchoise » semblait tirer la houle, son avant soulevé se fleurissait d'éric, la carène languait, prise de vertige, les voiles se défilèrent, et le vaisseau se leva, saugrenu, tirant une goélette fraîchement repeinte, toutes voiles dehors, coquette et pimpante sous ses beaux atours, et les hommes de l'équipage, massés sur le pont, saluaient la foule. Les trois vieilles se relevèrent, et leurs regards pétillèrent, leurs lèvres murmuraient des mots insaisissables, et l'on distinguait, debout sur le beaupré, trois gars qui envoyaient des baisers à la « Belle-Cauchoise ».

Les trois vieilles, tout de noir vêtues, la tête enroulée dans un foulard sombre, je les ai vues, à quelque temps de là, assises côte à côte au flanc d'une caïque. Toutes trois se penchaient sur des filets crévés, et leurs mains, agiles encore, passaient la navette au travers des mailles, et nouaient le fil d'un coup sec. Elles se regardaient, au jeu de la navette, et dansaient une ronde après d'elles, la mer s'épaississait à mordre la grève, les gales s'élevaient au hasard des vagues. A quoi pouvaient songer les vieilles remardeuses ?

Les gars sont en route vers les eaux profondes où dorment à tout jamais les subrécabotes de Grainval, et tant de larmes ont coulé qu'elles ont affaibli jusqu'à leur souvenir. La vie est dure au pauvre monde, et parce qu'on ne peut sangloter tout haut, tout aux pieds de la Madone et que les prières ne redonnent point la vie à ceux qui sont morts, les vieilles, étaient là, penchées sur les filets, réparant les accrocs de la dernière pêche. Les navettes sautaient au même geste habile, le même geste découvrait les mailles du chalut. A quoi songiez-vous, pauvres vieilles, si semblables vraiment aux trois trilleuses des antiques destins ?
Il faisait grand soleil le jour où sont partis les gars et, chaque dimanche, vous n'avez point manqué de gravir la falaise et d'allumer un cierge devant Notre-Dame-du-Salut. Vous êtes les humbles, naïves et courageuses, qui suivez la vie comme une dure épreuve, souriant aux joies, sanglotant aux peines, la tête courbée sous les coups du destin. Le père a disparu, le fils navigue, et chaque jour amène une tâche semblable, et chaque nuit, peut-être, un cauchemar. Partois, la bise gémit à la porte mal jointe, vous vous dressez sur le grabat, épiant la nuit pleine de fantômes.

chant des moines. Vous joignez vos mains dans la nuit profonde. Ave Maria...
Ce jour-là, cependant, auprès de la calote, vous ne détourniez même pas la tête vers la mangeuse d'hommes qui battait la grève. Et je vous ai surprises, pourtant, qui interrompiez votre tâche pour regarder en souriant les petits enfants danser une ronde.

Pauvres vieilles, tout de noir vêtues, une brève dépêche, parue dans les journaux et que ne soulignait aucun commentaire, est venue m'apprendre, l'autre matin, que la « Belle-Cauchoise », bateau morutier du port de Fécamp, s'est perdue corps et biens dans les parages de l'Islande. L'équipage entier aurait disparu. Trente gars normands, intrépides et forts, les tresses que je vis un matin d'espoir, happées soudainement par les lames de la mer, vaguant à la dérive, les membres roidis, les yeux entrouverts dans l'eau glauque... et le ventre blanc des requins luit, par instants, dans leur sillage. Des trois gars de Grainval, debout sur le beaupré, qui adressaient des baisers à la terre, nul ne reparaîtra au foyer de douleur. Nul ne les saluera sur la haute digue, et les souhaits de bon voyage s'adresseront à d'autres, partis peut-être pour mourir.

Je songe au litteux qu'a tissé le poète au verbe magique pour draper de splendeur votre trépas, ô matelots ! Je répète à mi-voix les syllabes vibrantes... mais je m'interromps tout à coup, car votre misère est trop grande. Le vent déchire au loin les lambeaux de phrases, des sanglots vibrent sur les flots. Que reste-t-il, hélas ! de la chanson des hommes ?
Je vois les trois vieilles, assises côte à côte, quelques dimanches sur la grève, casées, voûtées, les bras ballants, et qui s'efforcent à fouiller de leurs yeux vides, brûlés par les larmes, la mer immensément déserte...
Louis-Frédéric SAUVAGE.

L'entretien des Eglises

Une circulaire du Gard des Secours
Le conseil municipal de Châteaudun avait pris, il y a quelque temps, sur l'initiative du maire, M. Baudot, député radical-socialiste, une délibération tendant à ne prendre à la charge du budget communal les grosses réparations ou d'une seule église, sur trois (toutes trois classées parmi les monuments historiques) que compte la ville de Châteaudun. Cette délibération ayant été critiquée, le maire de Châteaudun a consulté sur la légalité de la mesure M. Briand.

Le ministre des cultes lui a répondu par une longue consultation sur la question de savoir si les réparations des églises qui sont la propriété des communes constituent pour celles-ci des dépenses obligatoires.

Le garde des sceaux, ministre des cultes, expose que la loi de 1905 a abrogé l'article 136 de la loi du 5 avril 1884, qui prescrivait l'application préalable des revenus et ressources disponibles des fabriques aux réparations de cette nature, et que les communes demeurent tenues des grosses réparations concernant les édifices communaux, y compris ceux de ces édifices qui sont affectés au culte.

On objecte, il est vrai, ajoute M. Briand, que l'absence d'associations cultuelles a jusqu'ici rendu cette disposition inapplicable aux édifices affectés au culte catholique et se de la charge des grosses réparations doit retomber obligatoirement sur la commune propriétaire de l'édifice, les grosses réparations incombant, d'après le droit commun, au propriétaire.

Le ministre remarque que si cette thèse était exacte, les municipalités se trouveraient sous le régime de la séparation des Eglises et de l'Etat, soumises à une obligation plus rigoureuse que sous le régime concordataire, et étant obligées non pas subsidiairement, mais d'office, de pourvoir aux grosses réparations de leur édifice, sans que les communes soient affectées au culte, et que les dépenses faites pour la réparation et la conservation des édifices affectés au culte dont les communes sont propriétaires ont un caractère facultatif ou obligatoire.

M. Briand conclut :
« Les termes de l'article 5 de la loi du 13 avril 1908 : « L'Etat, les départements et les communes ne pourront engager les dépenses nécessaires... » établissent de la façon la plus nette que l'on se trouve en présence d'une simple faculté et non d'une obligation. En résumé, à supposer qu'il n'y ait pas eu de loi de 1908, la loi de 1884 en ce qui concerne les bâtiments communaux non affectés au culte, l'estime, d'accord avec M. le président du conseil, ministre de l'Intérieur, que le caractère purpurnement facultatif et non obligatoire de la dépense, quand il s'agit d'édifices affectés au culte, se trouve expressément et spécialement affirmé par l'article 5 de la loi du 13 avril 1908. »

ECHOS

LA FABRICATION DU DIAMANT
Le bruit court actuellement, dans les milieux scientifiques de la Sorbonne, que la science française vient de s'enrichir de ce nouveau joyau. Par la décomposition, par refroidissement d'un cube de tétrahydro-calcure porté à une température élevée, on aurait obtenu, sans intervention de la pression, des diamants, encore fort petits, mais taillables et non en farine, comme ceux de Moissan. La trentaine de petites pierres obtenues, de la dimension des éclats d'un éclat sur le marché, de couleur dans les tons de bon marché, pesant au total environ 1 carat et l'un de ces diamants aurait pu être taillé en rose sur deux facettes.

Le procédé et les cristaux ont été, nous dit-on, étudiés par M. Mauguère, membre de l'Institut, professeur à l'école Centrale. M. Lacroix les a étudiés au point de vue cristallographique. Il s'agit sans doute d'expériences de laboratoire et la question du prix de revient n'est pas négligeable pour une concurrence au diamant naturel.
Cependant, on nous assure que l'auteur qui avait déposé un pli cacheté à l'Académie des sciences vient de révéler qu'il n'a pas eu en construction dans l'ère... avec des capiteux anglais... naturellement.

L'Agression contre M. Fallières

Après l'agression. — Le passé de Mattis. — Ce qu'en pense le président des Jaunes. — L'enquête. — Le garçon de café avait prémédité son acte. — M. Paul Meunier va interpellé.

Il n'y a qu'un avis dans la presse pour blâmer l'agression dont le président de la République a été victime. Nous avons exprimé hier notre opinion, et nous pouvons constater qu'elle est partagée par la grande majorité de nos confrères.

Les mêmes mots se trouvent employés par tous pour caractériser l'acte du trépassé qui a frappé le président : c'est odieux et c'est stupide.

Nous complétons ci-dessous les informations que nous avons déjà publiées hier sur cet attentat par des détails nouveaux qui



LE PRÉSIDENT FALLIÈRES

fixeront d'une façon exacte le caractère de l'agression et la physionomie véritable de l'agresseur.

Le passé de l'agresseur

Séraphin-Jean-Baptiste Mattis, avons-nous dit hier, est âgé de trente-quatre ans. Arrivé à Paris, il y a huit ans environ, du Val d'Isère, « Savoie », d'où il est originaire, il servit successivement comme garçon chez plusieurs marchands de vins, dans divers hôtels, dans le quartier des Halles. En 1902, il entra comme garçon de café à la taverne de la Source, boulevard Saint-Michel, et le 25 septembre 1903, il quitta, à raison de 25 francs par mois, une petite chambre 41, rue Mazarine, dans un hôtel tenu par M. Aldy.

A la taverne de la Source, où il resta jusqu'en avril 1908, Mattis se fit remarquer par son caractère d'agresseur. Il fut plusieurs fois en querelle avec ses patrons et dans divers autres établissements de la capitale. Il fut même arrêté à plusieurs reprises pour des faits de violence. Il fut condamné à plusieurs reprises à des amendes et à des prisonniers. Il fut même condamné à des travaux forcés pour un acte de violence.

Enfin, vers le milieu de l'année dernière, il quitta définitivement son emploi, cessa de travailler et mena une vie étrange.

On raconte sur le passé de Mattis l'anecdote suivante :
Mattis, ayant dans un journal une annonce matrimoniale pleine d'attachantes promesses écrites à l'auteur de l'annonce. Le lendemain, une dame vint le trouver, qui lui annonça qu'elle possédait une aigle, vivote à

près d'un million, laquelle, peu soignée de prétendants à titre ou à particulier, avait décidé de s'épouser un homme du peuple, pourvu qu'il soit honnête et qu'il lui plaise. En même temps, elle fit comprendre au garçon de café que, pour épouser une telle affaire, de nombreux frais étaient nécessaires et que, en cas de non réussite, elle ne pouvait, elle, supporter ces frais.

Mattis, plein de confiance, lui versa une première somme de 500 francs. En retour, on lui présenta la jeune millionnaire, dont Séraphin ne tarda pas à tomber amoureux.

On lui annonça bientôt qu'il était agréé et on l'invita à remettre à la bonne tante ses économies, près de 6.000 francs.